

**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS
DE LA
PRÉFECTURE
DU VAR**

**Numéro 99
Publié le 1er juin 2022**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PRÉFECTURE DU VAR**

SOMMAIRE N°99 Publié le 1^{er} juin 2022

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES

- Avenant à l'appel à projets 2022. Politique d'accueil et d'intégration des étrangers en France.

BOP 104 : Intégration et accès à la nationalité française :

Action 12 : « Actions d'intégration des étrangers en situation régulière »

Action 15 : « Actions d'accompagnement des Bénéficiaires de la Protection Internationale ». .



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités

Service Accès à l'Autonomie
des Populations Vulnérables

Avenant à l'Appel à projets 2022

Politique d'accueil et d'intégration des étrangers en France

BOP 104 : Intégration et accès à la nationalité française

- **Action 12 : « Actions d'intégration des étrangers en situation régulière »**
- **Action 15 : « Actions d'accompagnement des Bénéficiaires de la Protection Internationale »**

Date limite de dépôt des projets :

10 juin 2022 (minuit)

L'AAP publié en mars 2022 au recueil des actes administratifs de la préfecture du Var est prolongé pour tenir compte de la prolongation du conflit russo-ukrainien.

Une nouvelle fenêtre de dépôt de dossiers est exceptionnellement fixée du 20 mai au 10 juin 2022 dans les conditions suivantes :

Publics concernés :

personnes déplacées en provenance d'Ukraine dans le cadre du conflit russo-ukrainien

Projets en lien avec les thèmes complémentaires suivants :

- formations d'alphabétisation (acculturation à l'alphabet latin) préalable à l'accès aux cours de langues,

- les ateliers socio-linguistiques dédiés au public ukrainien

Des actions innovantes peuvent être proposées dans ce cadre.

Les actions connexes à ces deux thématiques restent recevables sous réserve de justifier d'un bilan mettant en évidence l'intérêt général à destination du public cible qu'elles présentent.

Les actions proposées devront nécessairement intervenir en complémentarité avec l'offre de services proposée par Pôle Emploi : un argumentaire spécifique est attendu sur ce point.

Les autres dispositions de l'appel à projet demeurent inchangées.

Contacts :

Emma IACIANCIO mél : emma.iaciancio@var.gouv.fr

Marie-Laure ALVAREZ mél : marie-laure.alvarez@var.gouv.fr

Mathilde MICHAUD-MOTTET mél : mathilde.michaud-mottet@var.gouv.fr

A Toulon, le 19 mai 2022.

Pour le préfet et par délégation,

La sous-préfète chargée de mission,



Audrey GRAFFAULT